

**Délibérations du  
Comité Syndical**

**EPIDROPT**

**EPIDROPT**

**Syndicat mixte ouvert**

**Secrétariat : 23 av de la Bastide - Pôle des services - 1er étage  
24500 EYMET**

**Siège : Mairie 47800 ALLEMANS DU DROPT**

**Séance du 21 décembre 2023**

**Délibération n° DE\_2023\_064**

Date de la convocation : 07/12/2023

**Membres**

**en exercice :**

**17**

*L'an deux mille vingt-trois et le vingt-et-un décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie à 9 h 00 à la salle de réunion de la Salle des fêtes - Le Bourg - 47210 - RIVES, sous la présidence de Monsieur Stéphane FARESIN.*

**Présents : 14**

**Présents :** Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL), Christian BONNEAU (SMER E2M), Jean-Claude CASTAGNER (SM DROPT AVAL), Jean-Baptiste CHEMIN (SM DROPT AMONT), Patrick CROUZET (SM DROPT AVAL), Manuel DEZEN (SM DROPT AVAL), Danielle DHELIAS (CD 47), Christian DIEUDONNE (SM DROPT AMONT), Stéphane FARESIN, Eric FELLET (SM DROPT AVAL), Alain GOUYOU (SM DROPT AMONT), Jérôme BETAÏLLE (CD 24)

**Votants : 12**

**Pour : 12**

**Contre : 0**

**Abstentions : 0**

**Présents non votants :** Bruno MONTI (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Bernard PATISSOU (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL)

**Représentés :**

**Excusés :** Laurent MERSIE (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Daniel BARBE (CD 33)

**Absents :** Laurent BAGILET (SM DROPT AMONT), Christelle GUIONIE (CD 33), Marie-Lise MARSAT (CD 24), Laurent CAPELLE (CD 47),

**Secrétaire de séance :** Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

**Objet : Adhésion à la convention SIG Info Géo 47 du CDG 47**

Vu les articles L. 2122-21 et L. 5211-9 du Code général des collectivités territoriales qui chargent l'autorité territoriale d'exécuter les décisions de l'organe délibérant ;

Vu la précédente convention « Système d'Information Géographique InfoGéo47 » dénoncée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Lot-et-Garonne (CDG 47) par courrier en date du 19 juillet 2023 ;

Vu la convention « Système d'Information Géographique InfoGéo47 » adoptée par le Conseil d'administration du CDG 47 en date du 5 juillet 2023 ;

Considérant le besoin d'un accompagnement numérique dans la gestion des données cartographiques ;

Considérant la mission « Système d'Information Géographique » proposée par le CDG 47 ;

Considérant que le CDG 47 propose une nouvelle convention en remplacement de l'existante qui sera résiliée au 31 décembre 2023, il convient de délibérer pour souscrire à la nouvelle convention « Système d'Information Géographique » qui prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Monsieur le président fait savoir à l'assemblée que depuis 2012, le CDG 47 propose aux collectivités et établissements publics lot-et-garonnais une mission d'information géographique permettant de leur apporter une solution cartographique centrée sur les données et ainsi les aider dans leur gestion des données cadastrales, d'urbanisme, des différents réseaux, de la voirie communale, du funéraire, etc.

Pour rappel, le syndicat est actuellement adhérent aux Packs/applications suivants de la mission InfoGéo 47 : « Mon environnement » ;

Le détail des services proposés et leurs tarifs sont détaillés en annexe 1 de la convention.

Pour couvrir les besoins de notre syndicat, il convient de souscrire aux Packs/applications suivants : « Mon environnement »

La convention permet également de souscrire des prestations complémentaires dans les conditions fixées en annexe.

Les tarifs seront révisés annuellement et indexés à l'indice Syntec dans les conditions précisées en annexe.

Cette convention prend effet à la date de signature par les deux parties.

L'adhésion à la convention est réalisée sur trois années civiles puis est reconduite de manière tacite par périodes identiques, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties dans les conditions et délais prévus par la convention.

***Le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide :***

- De prendre acte de la résiliation au 31 décembre 2023 de la convention « Système d'Information Géographique InfoGéo47 » conclue avec le CDG 47 le 02/02/2022,
- D'adhérer à la nouvelle convention « Système d'Information Géographique InfoGéo47 » proposée par le CDG 47 pour les Packs/applications suivants : « Mon environnement »,
- D'autoriser le paiement du montant de la cotisation annuelle correspondante, ainsi que le paiement des prestations complémentaires éventuellement sollicitées sur la base et dans les conditions tarifaires prévues en annexe.
- De prendre connaissance que les crédits correspondants seront ouverts au budget.
- D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention jointe en annexe ainsi que tous documents s'y rapportant.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 22 décembre 2023 et publié ou notifié le 22 décembre 2023
--

Le secrétaire de séance,  
Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

Le président,  
Stéphane FARESIN